

L'indignité aux portes de l'Europe

Léna Lefebvre • Chargée de projets pour l'association Humacoop-Amel France
Guy Caussé • Président de l'association Humacoop-Amel France

Humacoop-Amel France est de ces associations militantes qui n'oublie pas la situation dramatique des exilés « aux portes de l'Europe », si l'on considère que la Grèce fait figure de sas pour ceux qui veulent rejoindre d'autres pays du continent.

En six ans, des centaines de milliers de personnes en situation de détresse ont échoué sur les côtes grecques après avoir traversé les frontières turques ou libyennes. Elles ont été conduites vers des camps du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) par des habitants de bonne volonté, tout comme par la police grecque. Tout cela avant que l'on observe des pratiques de refoulement illégales et inhumaines aussi bien de la part de citoyens excédés ou fanatisés que de policiers hors-la-loi. Durant toutes ces années, ces populations migrantes ont aussi été soutenues dans ce calvaire d'extrême précarité quotidienne et d'incuries administratives par quelques ONG, notamment Med'EqualiTeam, International Rescue Committee, Glocal Roots, Samos Volunteers, Médecins Sans Frontières, Still I Rise, Just Action, Movement On The Ground, Les Amis et Anciens Stagiaires de l'IFAID Aquitaine (AASIA) et bien d'autres¹.

En octobre 2021, 1 822 personnes se répartissaient dans les cinq camps (et autant de « centres de réception et d'identification » [*Reception and Identification Centers*]²) situés sur les îles de Kos, Chios, Samos, Lesbos et Leros³, alors que la population s'élevait à environ 12 700 personnes début mars 2021⁴. En parallèle, la Grèce continentale compte 32 autres camps, appelés « structures d'hébergement temporaire » (*Temporary Accommodation Facilities*)⁵ qui, selon un rapport du HCR de septembre 2021, recense 103 136 réfugiés, dont 60 873 demandeurs d'asile et 4 705 personnes catégorisées comme « autres » (les apatrides, les réfugiés ayant obtenu la protection subsidiaire, etc.)⁶.

Tous ces camps ont des caractéristiques communes : surpopulation, promiscuité, insécurité et insalubrité. S'y ajoutent des carences en assistance humanitaire, médicale, administrative et éducative. Mais les acteurs humanitaires et les migrants sont aussi confrontés à la montée des nationalismes qui défendent un discours xénophobe et raciste « anti-migrants ». Comme ailleurs en Europe, un glissement s'est

¹ Voir la liste des ONG présentes à Samos dans le rapport de mission de Laureen Baud du mois d'août 2021 : https://www.amel-humacoop.org/wp-content/uploads/2017/06/Rapport-mensuel-aou%CC%82t-2021-Samos2_compressed.pdf

² La Grèce compte six RIC (*Reception and Identification Centers*) à ses frontières : cinq sur les îles citées ci-dessus et un à sa frontière terrestre avec la Turquie dans la région d'Evros, à Fylakio, où se trouvent 4 000 personnes environ. À noter que le nouveau camp de Samos ne porte désormais plus la dénomination de RIC, mais de CCACI (*Closed Controlled Access Centers of Islands*), KEDN en grec.

³ UNHCR, Operational Data Portal, Refugee Situations, <https://data2.unhcr.org/en/situations/mediterranean/location/5179>

⁴ General Secretariat for Information and Communication, *National Situational Picture Regarding the Islands at Eastern Aegean Sea*, 2 March 2021, <https://infocrisis.gov.gr/12428/national-situational-picture-regarding-the-islands-at-eastern-aegean-sea-2-03-2021/?lang=en>

⁵ Hellenic Republic, Ministry of Migration and Asylum, *Facilities/Temporary Reception*, <https://migration.gov.gr/en/ris/perifereiakes-monades/domes>

⁶ OCHA, "UNHCR Greece Factsheet - September 2021", *ReliefWeb*, <https://reliefweb.int/report/greece/unhcr-greece-factsheet-september-2021>

rapidement opéré de la « crise des réfugiés » vers une « crise de l'accueil », les problématiques migratoires laissant émerger des méfiances autour de l'immigration, tant de la part du gouvernement que de citoyens grecs, se concrétisant notamment par l'exclusion de migrants de certains services publics tels que la santé et la sécurité sociale, l'éducation ou encore le sport et la culture.

Comment les organisations de solidarité internationale s'impliquent-elles dans la crise migratoire en Grèce pour tenter de contrebalancer la montée des groupes extrémistes, xénophobes et nationalistes qui se sont déjà livrés à des crimes haineux contre des migrants ? Il s'agit de saisir les enjeux criants du secteur humanitaire et de la solidarité internationale dans ce contexte de crise politique et sanitaire, en s'immergeant au cœur des camps de migrants grecs qui, en plus d'être confrontés aux problématiques préexistantes d'absence d'accès aux services de base comme le logement et les soins primaires, doivent faire face à d'autres contraintes et difficultés induites par la Covid-19. Il est à noter que la pandémie a renforcé les discours et attitudes xénophobes en présentant la maladie comme une maladie de l'étranger, et en ciblant les migrants comme responsables de sa propagation.

Les migrants au péril de tendances xénophobes

La décision du gouvernement grec, en 2017, de créer un registre répertoriant les acteurs du secteur associatif au prétexte de rationaliser les activités humanitaires représente de fait un frein à l'action humanitaire dans le pays. Les ONG avaient jusqu'à fin juin 2020 pour s'enregistrer auprès du ministère des Migrations et de l'asile, lequel devait ensuite examiner si ces organisations répondaient aux critères requis par la loi. En mai 2021, le ministère faisait état de 36 organisations enregistrées, de 78 demandes rejetées et de 97 demandes en attente⁷. La volonté de contrôler l'action humanitaire est le symptôme d'une montée en puissance de la méfiance de l'immigration en Grèce, et plus généralement en Europe.

Les comportements xénophobes et nationalistes se manifestent aussi au sein même de la population, sur le territoire grec. Des habitants ont ainsi manifesté, en février 2020, contre la construction d'un nouveau camp de migrants à Mytilène, beaucoup réclamant simplement que leur île de Lesbos ne supporte pas seule l'afflux de migrants. La destruction du camp de Moria, survenue dans la nuit du 8 au 9 septembre 2020⁸ à la suite d'incendies⁹, a pourtant poussé le Premier ministre grec, Kyriákos Mitsotákis, à confirmer la reconstruction prochaine d'un camp permanent sur l'île, intervenue entretemps, ce qui n'a fait qu'attiser la colère de groupes xénophobes locaux, certains s'en prenant directement aux migrants. Ce mouvement se traduit dans la montée de partis nationalistes (Aube Dorée et Solution Grecque), qui avaient ainsi récolté plus de 6 % des scrutins à Lesbos lors des dernières législatives en juillet 2019.

Les forces de l'ordre ont commis – tout comme on a pu l'observer en Italie ou en France – des actes de violation du principe de non-refoulement¹⁰. Selon l'ONG norvégienne Aegean Boat Report, 569 embarcations comprenant 17 254 personnes ont été refoulées en mer Égée par les garde-côtes

⁷ Refugee Support Aegean, "Registry of NGOs working with refugees and migrants in Greece under scrutiny", 26 May 2021, <https://rsaegean.org/en/registry-of-ngos-working-with-refugees-and-migrants-in-greece-under-scrutiny>

⁸ OCHA, "Greece Update, Moria Fire Emergency, 25 September 2020", *ReliefWeb*, <https://reliefweb.int/report/greece/greece-update-moria-fire-emergency-25-september-2020>

⁹ Voir le reportage paru dans notre revue, « Bye bye Moria ? », *Alternatives Humanitaires*, n° 16, mars 2021, p. 144-163, <https://alternatives-humanitaires.org/fr/2021/03/26/bye-bye-moria> [NDLR].

¹⁰ Le principe de non-refoulement interdit l'extradition, l'expulsion ou le renvoi d'une personne vers un pays dans lequel elle serait poursuivie. Ce principe lié au droit des réfugiés constitue le fondement de la Convention de 1951. De plus, un principe de non-refoulement lié aux droits de l'Homme interdit l'expulsion ou le renvoi d'une personne vers un pays dans lequel elle risquerait d'être exposée à de la torture, des traitements inhumains ou dégradants, et/ou où sa vie ou sa liberté seraient menacées.

grecs depuis le début de l'année 2021¹¹. Ce sont autant d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont ainsi été laissés à la dérive, repoussés vers les eaux territoriales turques. Ces violations apparaissent comme la manifestation directe de la montée des nationalismes en Grèce et sont autant d'obstacles que les ONG s'attachent à surmonter.

De multiples enjeux pour les ONG

La politique des *hotspots*¹², choisie par l'Union européenne en 2015 qui appelait à déterminer qui a besoin d'une protection et qui n'en a pas besoin, n'a pas amélioré la situation des migrants parqués dans les camps. Ceux considérés comme de potentiels réfugiés devaient ainsi être relocalisés vers d'autres États membres, tandis que les autres, stigmatisés comme « migrants économiques », devaient être éloignés du territoire. Le bilan de l'approche *hotspot*¹³ est très loin d'être satisfaisant : des milliers de personnes sont confinées dans des conditions qui mettent à mal la dignité humaine prévue par le droit européen, tandis que d'autres sont expulsées de façon arbitraire.

Bien que la procédure Dublin¹⁴ soit un échec et que la relocalisation vers d'autres États membres des personnes arrivées en Grèce ait diminué, l'État grec ne reçoit que très peu d'aide extérieure, sauf financière, de la part de l'Union européenne. Il doit gérer seul l'arrivée massive des migrants sur son sol : en 2019, 59 726 personnes étaient arrivées sur les îles grecques, déjà transformées en prisons à ciel ouvert pour les personnes à la recherche d'une protection. Elles seront 9 714 en 2020, et 2 047 en 2021¹⁵, sans doute un effet des restrictions dues à la pandémie.

Face à cette situation, les acteurs humanitaires – ONG internationales comme organisations de la société civile grecque – se sont mobilisés. Certaines ont fait le choix d'accompagner les personnes retenues dans les camps, mais toujours avec l'aval des autorités grecques qui contrôlent à présent le nombre et l'activité des ONG. En témoigne l'engagement de Humacoop-Amel France en partenariat avec Med'EqualiTeam, notamment dans le camp de Vathy, sur l'île de Samos, où une intervention médicale est nécessaire : les installations sanitaires sont déplorables et la problématique d'accès aux soins est centrale. Pour ce faire, des consultations médicales de base ainsi que d'autres examens de santé complémentaires (échographies, physiothérapie, soins de plaies, etc.) sont assurés par les acteurs humanitaires.

D'autres ONG ont fait le choix d'aider les personnes migrantes par une écoute individuelle et en trouvant les moyens d'adoucir leur vie au quotidien. Médecins Sans Frontières, par exemple, s'attache à apporter des soins de santé primaire et mentale dans les camps de Samos et Lesbos, depuis mai 2016, en mettant en place des consultations psychologiques. D'autres encore s'attachent à proposer des activités éducatives, culturelles et sportives pour permettre aux populations migrantes de

¹¹ Laureen Baud, Rapport mensuel de mission, mars 2021, Humacoop-Amel France & Med'EqualiTeam, <https://www.amel-humacoop.org/wp-content/uploads/2021/04/Rapport-MARS-2021-Laureen-Baud-1.pdf>

¹² La politique des *hotspots* vise à contenir les demandeurs d'asile dans des camps aux portes de l'Europe en poursuivant une logique de confinement et de dissuasion. Voir http://migreurop.org/IMG/pdf/notes_plaidoyer_fr.pdf

¹³ Articles de La Cimade publiés en 2018 et 2020 et disponibles sur : <https://www.lariposte.org/2020/04/sante-des-refugies-les-droits-humains-pietines-une-question-de-sante-publique> et <https://www.lacimade.org/laproche-hotspots-leurope-en-faillite-sur-les-iles-grecques>

¹⁴ Procédure Dublin expliquée sur le site internet Asile en France : https://asile-en-france.com/index.php?option=com_content&view=article&id=64:la-procedure-dublin&catid=8&showall=1&Itemid=117

¹⁵ Simon Sutour, rapport d'information n° 490 (2019-2020), écrit au nom de la commission des Affaires européennes du Sénat sur les relations entre la Grèce et l'Union européenne, 4 juin 2020, <https://www.senat.fr/notice-rapport/2019/r19-490-notice.html>

s'occuper et se divertir pendant les longs mois – parfois les années – d'attente d'une décision administrative.

Certaines ONG, enfin, se mobilisent pour aider les migrants à défendre leurs droits et peuvent s'appuyer sur des textes tels que les Pactes des Nations unies de 1966¹⁶ ou la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés¹⁷. Avocats Sans Frontières France, par exemple, offre conseil et soutien juridique dans toutes les étapes de la procédure de demande d'asile, ce qui passe par une préparation individuelle avant l'entretien de demande d'asile et une aide ou des renseignements dans les démarches de regroupement familial ou dans les procédures d'appel après rejet des demandes d'asile.

Les impacts de la pandémie de la Covid-19

Ces derniers mois, les effets de la pandémie se sont largement fait ressentir, si bien que les ONG ont dû s'adapter à ce contexte exceptionnel. Certes, la situation elle-même a engendré, en 2020 et 2021, une nette diminution des arrivées de migrants par rapport à la même période de 2019 (pour rappel, 59 726 en 2019, 9 714 en 2020, et 2 047 en 2021), mais cela n'a pas pour autant facilité l'action humanitaire sur le sol grec. Du fait des restrictions de déplacements, certains volontaires ont annulé leur mission, d'autres sont rentrés chez eux, tandis que le besoin en personnel de santé dans les camps augmentait au cours des derniers mois de 2020.

Le gouvernement grec a utilisé la détection des premiers cas de Covid-19 à Moria, en avril 2020¹⁸, pour justifier de nouvelles restrictions pour les demandeurs d'asile sur les îles, et lancer de nouveaux projets de création de centres de rétention. Les incendies de Moria, de septembre 2020, en détruisant ce qui était le plus grand camp de migrants d'Europe, ont laissé 13 000 demandeurs d'asile dans l'urgence¹⁹. En plus de mettre en lumière les conditions désastreuses du camp, abritant 13 000 personnes pour une capacité maximale de 3 500, les incendies ont révélé la multiplication de freins à la bonne mise en œuvre de l'aide humanitaire d'urgence²⁰. Des milliers de migrants ont dû dormir dans les rues de Mytilène et dans des camps d'urgence ou ont dû quitter l'île. Les bénévoles et volontaires restés sur place, en plus d'être moins nombreux à cause de la crise, ont dû subir les attaques d'habitants ou de groupuscules extrémistes opposés à l'immigration massive en Grèce. Cela a contribué à ralentir l'aide apportée par les ONG, même si la propagation de l'épidémie de Covid-19 et le confinement qui a suivi à Lesbos ont eu un effet catalyseur, mettant sous silence pendant quelques mois la souffrance des migrants tout comme la colère des habitants.

La crise sanitaire, en plus de mettre à mal leur action, a fait émerger de nouveaux champs d'action pour les ONG. L'environnement presque carcéral dans lequel sont plongés les migrants dans les camps des îles grecques a été renforcé par la présence de policiers qui régulent les entrées et sorties des résidents pour « contrôler l'épidémie ». La santé mentale et physique des immigrés s'est détériorée

¹⁶ Plus d'informations au sujet des Pactes internationaux de 1966 sur : <https://www.humanium.org/fr/normes/pactes-internationaux-1966>

¹⁷ Disponible sur : <https://www.unhcr.org/fr/convention-1951-relative-statut-refugies.html>

¹⁸ Human Rights Watch, « Grèce : Les camps sur les îles face aux risques du Covid-19 », 22 avril 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/04/22/grece-les-camps-sur-les-iles-face-aux-risques-du-covid-19>

¹⁹ Julia Dumont, « À Lesbos, un an après les incendies de Moria, les migrants ont perdu tout espoir d'un accueil "plus humain" », *InfoMigrants*, 9 septembre 2021, <https://www.infomigrants.net/fr/post/34929/a-lesbos-un-an-apres-lincendie-de-moria-les-migrants-ont-perdu-tout-espoir-dun-accueil-plus-humain>

²⁰ Federica Martiny, « Après l'incendie de Moria, l'UE propose seulement un camp de réfugiés plus moderne », *EURACTIV*, 15 septembre 2020, <https://www.euractiv.fr/section/migrations/news/apres-lincendie-de-moria-lue-propose-seulement-un-camp-de-refugies-plus-moderne>

encore davantage ces derniers mois. Les restrictions sanitaires ont sans aucun doute exacerbé la précarité et la vulnérabilité des populations migrantes en Grèce.

Face à l'aide insuffisante de la part de la communauté internationale, les ONG sont indirectement poussées à jouer un rôle central dans la promotion des campagnes de vaccination et l'accompagnement psychosocial pour les résidents des camps. Mais paradoxalement, l'action humanitaire est sans cesse freinée et complexifiée par le contrôle du gouvernement grec, comme en témoigne le nouveau camp de Vathy, sur l'île de Samos, inauguré en septembre 2021, détruit lui aussi par un incendie un an après celui survenu à Lesbos. Véritable prison à ciel ouvert sécurisée par barbelés, scanners à rayons X et portes magnétiques, ce nouveau camp est désormais interdit aux organisations humanitaires qui ne sont plus autorisées à entrer librement pour porter secours aux migrants dans le besoin.

Quelles perspectives ?

La compréhension des problématiques relatives aux camps des îles grecques passe par la mise en place de missions exploratoires et humanitaires portées par des ONG. Humacoop-Amel France est de celles-là. Plusieurs missions menées entre 2015 et 2021 avaient pour objectif de soutenir les acteurs locaux, recueillir des témoignages de réfugiés, accompagner et soutenir l'action des populations locales et des acteurs humanitaires présents sur place ou de récolter des données en vue d'alimenter un travail de plaidoyer. Désormais, il s'agirait d'apporter un renfort humain et médical aux ONG locales et internationales qui contribuent non seulement à faciliter l'accès aux soins des personnes réfugiées à Samos, mais aussi à enquêter sur les conditions de vie des nouveaux arrivants et des personnes en attente dans les centres d'accueil et la jungle environnante. Il s'agit, *in fine*, de sensibiliser et défendre le droit de ces personnes à être traitées avec dignité.

La sensibilisation de la société civile passe également par des conférences, des expos photo, des ouvrages, des travaux de plaidoyer, des projections-débats, des bandes dessinées (comme *Les oubliés des îles grecques, histoires de crises*²¹). Ce sont là des outils dont peuvent s'emparer les ONG pour informer sur les conditions de vie des migrants dans les camps des îles grecques : il s'agit alors de mettre en lumière une réalité souvent occultée par les médias, pour amener les citoyens français à se questionner et à mieux comprendre les enjeux de l'immigration en Europe, et se faire ainsi les porte-parole des migrants et des acteurs humanitaires dans un contexte de crise migratoire et sanitaire inquiétante. Tous ces travaux et événements publics pointent du doigt les conditions de vie inhumaines des populations migrantes et le manque d'accès aux soins qui entraînent l'apparition de maladies et d'importants problèmes psychologiques, et aident à comprendre les enjeux auxquels doit répondre l'action humanitaire en Grèce aujourd'hui.

Si, depuis 2019, la Commission européenne discute de la mise en place d'un nouveau Pacte sur la migration et l'asile²², aucune politique assez courageuse ne se dessine au niveau des États membres de l'Union européenne²³. Il est à noter que les populations afghanes en grand danger ont récemment

²¹ Bertille de Salins, *Les oubliés des îles grecques, histoires de crises*, auto édition, septembre 2021, <https://www.histoiresdecrises.eu>

²² Ministère de l'Intérieur (France), *Pacte sur la migration et l'asile*, 30 avril 2021, <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Europe-et-International/Pacte-sur-la-migration-et-l-asile>

²³ AEDH (Association européenne pour la défense des droits de l'Homme), « Visas humanitaires : le Parlement demande l'adoption d'un règlement européen », 23 juillet 2018, www.aedh.eu/visas-humanitaires-le-parlement-demande-ladoption-dun-reglement-europeen

pu bénéficier du « visa humanitaire »²⁴, inscrit dans le droit européen, après la prise du pouvoir par les talibans. Que fait l'Union européenne pour les autres populations en aussi grand danger ? Rappelons que ce visa existe dans le cadre des accords Schengen de libre circulation en Europe, et que « l'idée fondamentale est de permettre aux personnes de venir dans le pays d'accueil pour demander l'asile, c'est-à-dire avant la reconnaissance de leur statut de réfugié », résume l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) dans son rapport 2016 sur les perspectives des migrations²⁵. À noter cependant que le visa humanitaire ne préjuge pas du statut de réfugié, même si les motifs retenus recourent largement ceux de l'attribution de l'asile.

Tandis que les ONG tentent de pallier les manquements des politiques européennes actuelles et continuent d'apporter leur soutien dans les camps, l'Union européenne est toujours coupable de « non-assistance à personnes en danger » au regard de la loi.

Biographies

Léna Lefebvre • Étudiante à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Paris (EHESS), en master de recherche en Histoire et Sciences sociales, Léna s'intéresse particulièrement dans le cadre de ses études à la diaspora tamoule. En 2021, elle est chargée de projets migrations à l'association Humacoop-Amel France (<https://www.amel-humacoop.org>).

Guy Caussé • Médecin généraliste et humanitaire grenoblois, il devient en 1990 responsable des missions de Médecins du Monde en Afghanistan, puis du COFA, collectif de toutes les ONG françaises présentes dans ce pays. En 2014, il publie l'ouvrage *L'histoire des hommes nous concerne tous* (Éditions Bayard). Il est aujourd'hui Président de l'association Humacoop-Amel France et continue à s'engager activement dans la solidarité internationale.

Reproduction interdite sans l'accord de la revue Alternatives Humanitaires. Pour citer cet article :
Léna Lefebvre, Guy Caussé, « L'indignité aux portes de l'Europe », *Alternatives Humanitaires*, n°18, novembre 2021, p. 68-79,

<https://alternatives-humanitaires.org/fr/2021/11/10/lindignite-aux-portes-de-leurope/>

ISBN de l'article (PDF) : 978-2-37704-878-6

²⁴ Benjamin Fonteny, « L'indispensable mise en place d'un visa humanitaire européen », *The Lighthouse*, 27 avril 2020, <https://lighthouseua.hypotheses.org/2355> ; « En France, le visa humanitaire se développe discrètement », *France24*, 25 janvier 2017, <https://www.france24.com/fr/20170125-france-visa-humanitaire-developpe-discretement>

²⁵ OCDE, « Perspectives des migrations internationales 2016 », https://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/perspectives-des-migrations-internationales-2016_migr_outlook-2016-fr